



Procès-verbal de la 4^e réunion ordinaire de l'année scolaire 2025-2026 du conseil d'établissement du centre Calixa-Lavallée, tenue le 25 mars 2026 à l'école Hôtelière de Montréal du centre Calixa-Lavallée.

Début de la séance : 17h10

PRÉSENCES :

M. Jean-François Gosselin	représentant de l'organisme Le PÔLE
Mme Julie Beausoleil	enseignante d'Infographie
Mme Brunilda Reyes	représentante de l'organisme Les fourchettes de l'espoir
M. Daniel Jean	élève du DEP Cuisine
M. Jean Philippe Robert	conseiller pédagogique École hôtelière de Montréal
M. Guillaume Ouimet	conseiller pédagogique centre Calixa-Lavallée

ABSENCES :

Mme Lucila Pino	représentante du Café bistro Pino – Alimentation
M. Patrick Gagnon	enseignant de Boucherie
M. Adil Oussama Ghirane	élève du DEP Infographie

AUSSI PRÉSENT:

M. André Lacasse	directeur du centre Calixa-Lavallée
M. Sylvain Gendreau	directeur adjoint de l'École hôtelière de Montréal



1. Accueil

M. Gosselin souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence. Il demande ensuite à Lacasse de présenter la personne à ses côtés. M Lacase présente le directeur de l'École hôtelière de Montréal et demande par le fait qu'il puisse assister comme remplaçant de Mm Julie Brouillette. L'ensemble du C.É. accepte.

2. Présences et quorum

Après avoir constaté le quorum, nous procédons à la rencontre.

3. Adoption de l'ordre du jour

M Gosselin présente l'ordre du jour de la rencontre. Une coquille est signalée au numéro 9.1 qui devrait se lire 8.1-

L'adoption est proposée par madame Julie Beausoleil, appuyé par monsieur Daniel Jean. Adopté à l'unanimité.

Résolution : 25032026-01

4. Période de questions du public

M. Gosselin informe qu'il n'a reçu aucune question du public.

5. Adoption du procès-verbal du 28 janvier 2026

M. Gosselin demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Résolution : 25032026-02

6. Suivi du procès-verbal du 28 janvier 2026

En lien avec le *point 8.1- Budget centre*, M Gagnon avait demandé quel était le surplus accordé par ETP en ATE boucherie. M Lacasse répond que les déplacements sont assumés à 100%, il y a un supplément de 1000\$ par cohorte pour l'enseignement du poisson. Généralement les sommes sont entre 1000\$ et 3000\$ par ETP. À chaque cohorte, les montants peuvent varier en fonction des



la bourse disponible par l'ADAQ. Pour la cohorte d'avril, une attribution de 1200\$ est accordée.

La présidence demande si, en lien avec les prévisions budgétaires, des coupures de postes sont à prévoir. M Lacasse confirme que la direction adjointe du centre Calixa-Lavallée n'a pas été remplacée, en lien avec la baisse drastique des admissions en infographie. Nous sommes en période de plans d'effectifs, certains changements seront à prévoir pour la prochaine année.

7. Points en adoption:

7.1- Calendrier 2026-2027

Le calendrier présenté comporte 4 semaines de fermeture pour les centres de l'Édadu. Afin d'aider certains élèves dont le permis d'études serait échu avant la fin de leur stage à cause du fait qu'une 4e semaine a été ajoutée, un groupe aura son stage commençant la première semaine suivant le congé de la construction, à raison de 7h par jour, comme c'est le cas régulièrement dans certains départements.

4 journées pédagogiques sont déjà au calendrier.

Les centres peuvent combler ces journées pour un total entre 6 et 10 journées pédagogiques. Après consultation du CPEPC, le centre aura 10 journées pédagogiques, afin de maximiser les rencontres de formations, les comités et le travail collectif.

7.2- Adoption de règles de régie interne, constitution

Lors de la dernière rencontre du conseil, certains membres avaient demandé à spécifier la durée des mandats du personnel, qui est d'un an, le processus de nomination et d'élection des membres, ce qui a été fait. Une fiche synthèse est d'ailleurs déposée sur le TEAMS en guise de référence. Daniel Jean demande que soit spécifié que les rencontres en TEAMS ne sont possibles qu'en cas d'exception, comme ce fut le cas lors de la pandémie.

L'adoption est proposée par M Ouimet, appuyé par M Jean. Adopté à l'unanimité.



Résolution : 25032026-03

8. Point récurrent :

8.1 Suivi infographie

Bien qu'il eût été annoncé que le département devait être déménagé au CSE, M Noel est venu rencontrer l'équipe le 16 mars dernier pour annoncer que ce plan ne tiendra plus. Effectivement, les architectes ont annoncé que si l'établissement change de vocation en devenant un établissement éducatif et non plus administratif, il faut se soumettre aux normes 2026. Le projet n'est donc plus réaliste. Infographie retournera dans certains locaux au 4555 d'Amos, centre Louis-Fréchette. Avec les informations actuelles, il y aura 2 groupes certains à la rentrée, un 3^e potentiel. Le département aura donc à sa disposition 2 locaux, un 3^e si les admissions permettent un 3^e groupe.

La date exacte du déménagement n'est pas encore connue, mais assurément autour de l'été.

Beaucoup de détails à venir.

M Lacasse explique que si les admissions redeviennent à la hausse, il serait possible de développer des groupes de soir. Mme Reyes nomme qu'elle croit que ce scénario pourrait être favorisant pour le développement d'une certaine clientèle du territoire.

Mme Beausoleil demande des précisions concernant le plan d'effectif, ce à quoi M Lacasse répond ne pas avoir toutes les réponses pour l'instant.

9. Points en informations :

9.1- Mot du représentant des élèves

M Jean nomme qu'il a été surpris de la fusion de 4 classes de cuisine dernièrement. La situation amène des questionnements et stress chez certains élèves. M Lacasse développera ce point lors de son tour de parole.

9.2- Mot d'un représentant des enseignants

Mme Beausoleil est représentante du département d'infographie pour la lecture d'une lettre collective. Cette lettre sera déposée au Teams.

Suite à cette lecture, Mme Reyes questionne la valorisation de la FP. La direction reprend que le CSSPI ne choisit pas de privilégier le secteur jeune, mais doit répondre à l'obligation de fréquentation scolaire des 16 ans et moins. Aussi, bien qu'il faudra s'adapter à la nouvelle réalité du pied carré par élève, cette situation reflète la baisse drastique d'admissions en infographie.

Le président confirme qu'il faudra placer la réussite éducative au cœur des préoccupations dans ce dossier.

9.3- Mot du représentant du personnel non-enseignant

L'ATE permet aussi aux élèves d'être rémunérés tout au long de la formation.

M Ouimet présente la prochaine édition du journal La voix du centre.

L'impression sur du papier de haute qualité a été possible grâce à une subvention obtenu de la fondation Monique Fitz-Back. Il présente aussi quelques-unes des présentations de promotion qu'il fait, notamment une ou il sera accompagné de 2 enseignants d'infographie.

M Robert présente le prochain salon de l'emploi qui aura lieu à l'École hôtelière le 16 avril prochain. Il y en aura un second à l'automne. Il présente aussi le désir de développer le programme ATE en boulangerie. Cette initiative répond au besoin de développement des secteurs face à la baisse d'admission. Grâce à une subvention de l'ADAQ, les élèves du programme sont rémunérés pour l'ensemble de la formation dont 40% est réalisé en entreprise.

9.4- Mot du représentant des entreprises

9.5- Mot du représentant des groupes socio-économiques/communautaires

Mme Reyes se réjouit d'avoir pu aider des dizaines d'élèves du centre grâce aux paniers de Noël qu'elle a offert son organisme.

Elle remercie aussi la direction pour le souper bénéfice qu'il a organisé pour Les Fourchettes de l'espoir, qui a permis d'amasser une belle somme qui servira à aider les gens de la communauté. La thématique de la soirée a placé en lumière le Festival des Boulettes.

M Gosselin présente le mouvement "communautaire à boutte", qui se veut un mouvement de revendication pour l'obtention d'un meilleur financement. Il souligne que c'est plus de 30% de la population qui aura recours aux services communautaires pour divers besoins. Une manifestation aura lieu le 2 avril à Québec.

9.6- Mot de la direction

En réponse au questionnement de M Jean sur la fusion, M Lacasse affirme qu'effectivement le 05 mars, les groupes Cui008 et Cui009 furent fusionnés. Les groupes furent rencontrés dès que la décision a été officielle. Malgré des inquiétudes, le nouveau groupe va très bien et l'ambiance est même améliorée, selon plusieurs élèves et enseignants qui se réjouissent des activités en équipe. Des pratiques plus efficaces ont lieu, activités de groupes et diversités. Les



groupes Cui006 et Cui007 seront aussi fusionnés dès le 30 mars. Ces élèves furent aussi rencontrés pour l'annonce officielle. Un enseignant de chaque groupe est toujours présent dans chacune des fusions. M Lacasse souligne qu'il n'était pas possible de maintenir les groupes avec aussi peu que 8 élèves actifs. Ce choix était essentiel pour la pérennité du centre. M Jean demande s'il y a surplus grâce à la fusion. La direction affirme par la négative et fait des liens avec la présentation budgétaire de la dernière rencontre. La direction souligne l'excellente collaboration enseignante coopérant afin que cette situation se déroule sans heurt. Cependant, il se désolé que certains enseignants se voit attribuer une diminution des heures octroyées.

Cette situation a aussi été connu en infographie dans le passé.

D'ailleurs, certains enseignants seront aussi sans attribution en infographie, en lien avec la baisse des inscriptions.

Plusieurs idées de développement en cours pour plusieurs départements.

Avec les efforts budgétaires imposés, 40 M pour le CSSPI, le centre n'a plus la latitude qu'il a déjà eu. La baisse d'inscriptions est notable dans tous les centres.

Il présente que certaines décisions touchent aussi les directions, tel que le poste d'adjoint à la direction pour infographie qui n'a pas et ne sera pas remplacé.

Effectivement, Julie Brouillette ayant obtenu le poste d'adjoint au centre Daniel-Johnson, poste pour lequel elle a postulé. Le poste en infographie demeurera vacant, occupé par le directeur lui-même.

M Gendreau est donc présent en remplacement de Mme Brouillette au conseil d'établissement.

10. Correspondance

11. Divers

12. Clôture

Les points étant tous écoulés, la séance est levée à 18h55.

La proposition de clôture est faite par M. Gosselin et appuyée par M. Ouimet.


Jean-François Gosselin, Président


Sylvain Gendreau, Secrétaire